

Poêle à bois
BRADFORD

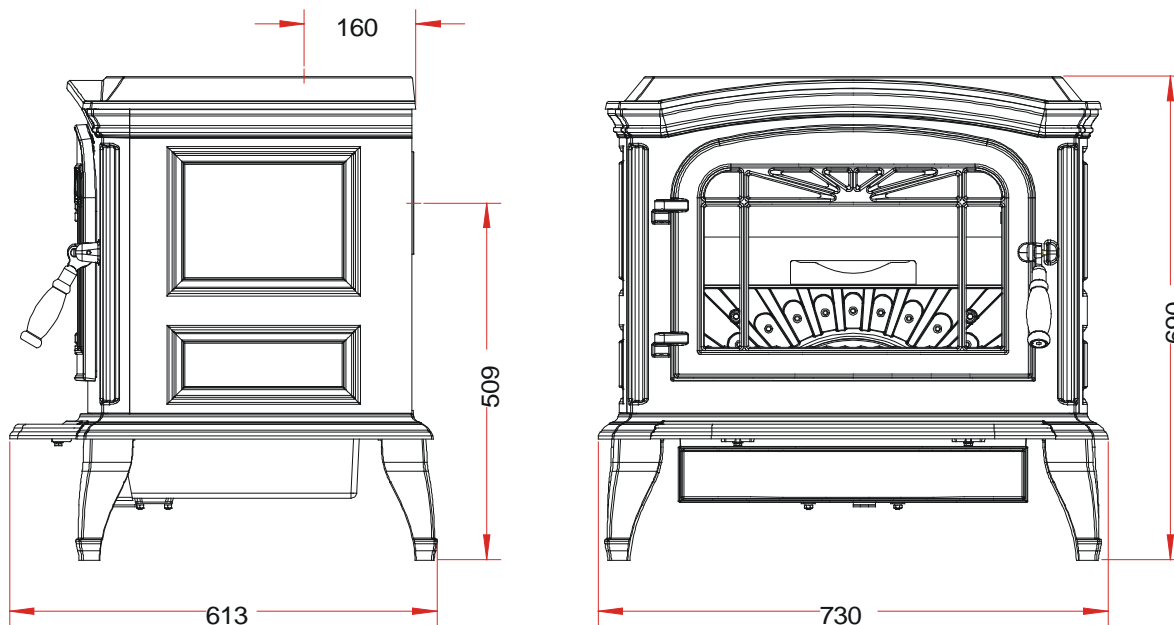
Référence 6173 44

Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil

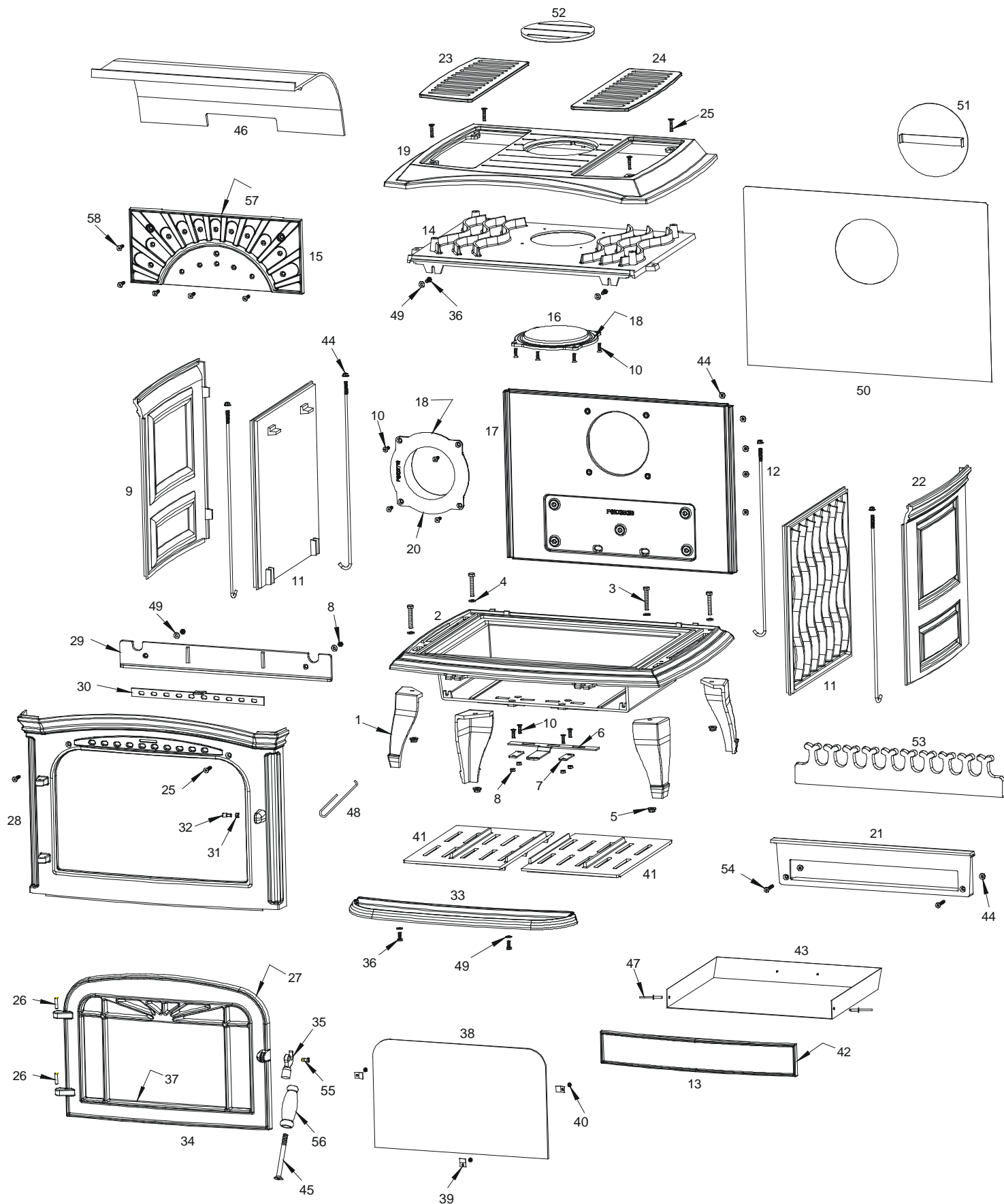
Caractéristiques et performances en fonctionnement intermittent, suivant EN 13240 :

Puissance nominale	9 kW
Rendement	73 %
Taux de CO%	0.13 %
Classement Flamme verte	★★★★★
Concentration de poussières rejetées à 13% d'O ₂	43 mg/Nm ³
T° fumées	331°C
Combustible recommandé	Bois / bûches de 25 cm <i>longueur maximale possible : 54 cm</i>
Débit massique des fumées	7.3 g/s
Protection du sol : L'appareil ne doit pas être posé directement sur un sol en matériaux combustibles ou se dégradant sous l'effet de la chaleur. Si le cas se présente, placer l'appareil sur une sole carrelée ou une plaque métallique réfléchissante d'un mètre ² (1m x 1m) centré sous l'appareil pour protéger le sol contre le risque de températures élevées. Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux combustibles adjacents : 60 cm Si les parois adjacentes sont en matériaux <u>incombustible</u> et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 15 cm	
Combustion prolongée	8 heures



Caractéristiques de construction :

Masse de l'appareil	175 kg		
Chambre de combustion	Avec système de post combustion		
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus et à l'arrière de l'appareil	diamètre 150 mm		
Encombrement	h 690 mm	lg 730 mm	prof 613 mm
Dimensions de la porte	h 366.5 mm	lg 522 mm	
Dimensions de la vitre	h 268 mm	lg 443 mm	
Plaque signalétique	Gravée sous le cendrier		



Repère	Nbr	Désignation	Référence
1	4	Pied	F610534U
2	1	Socle	F610535B
3	4	Vis tête hexagonale de 8x50	AV8408500
4	4	Rondelle de 8	AV4100080
5	4	Ecrou a embase de 8	AV7220080
6	1	Registre d'air primaire	AT610185A
7	2	Bride de registre	AT610112A
8	6	Ecrou de 6	AV7100060
9	1	Côté gauche	F610550B
10	12	Vis tête fraisée de 6x20	AV8636200
11	2	Côté	F610537B
12	4	Tirants	AS610110A
13	1	Porte de cendrier	F610547U
14	1	Avaloir	F610540U
15	1	Taque	F610559B
16	1	Tampon Ø150	F610228B
17	1	Fond	F610536U
18	2	Joint Ø5 de 0.57 mètres	AI303005
19	1	Dessus	F610543B
20	1	Buse Ø150	F610271B
21	1	Façade de cendrier	F610546B
22	1	Côté droit	F610541B
23	1	Grille supérieure gauche	F610545B
24	1	Grille supérieure droite	F610544B
25	6	Vis tête fraisée de 6x30	AV8636300
26	2	Goupille de 6x25	AS0106250
27	1	Joint de porte Ø8 de 1.564 mètres	AI303008
28	1	Façade	F610538U
29	1	Guide d'air	F610551B
30	1	Registre d'air secondaire	AT610184A
31	1	Ecrou bas de 6	AV7130060
32	1	Axe excentrique	AS700253B
33	1	Bavette de cendrier	F610549U
34	1	Porte	F610539U
35	1	Loquet de porte	F610553U
36	4	Vis tête hexagonale de 6x16	AV8406160
37	1	Joint de vitre de 7x3 de 1.382 mètres	AI010080
38	1	Vitre	AX606173A
39	3	Attaches de vitre	AS700262
40	3	Vis tête cylindrique de 4x6	AV8644067
41	2	Demi grille foyère	F610548B
42	1	Joint de cendrier Ø5 de 1.064 mètres	AI303005
43	1	Tiroir cendrier	AT610181A
44	11	Ecrou a embase de 6	AV7220060
45	1	Vis tête fraisée de 10x110	AV8630100
46	1	Défecteur	F610542B
47	2	Rivets de 5x16	AV5205160
48	1	Main froide	AS800255
49	6	Rondelle de 6	AV4100060
50	1	Tôle de fond	AT610180A
51	1	Rondelle	AT610161A
52	1	Bouchon	F610375B
53	1	Chenet	F610552B
54	2	Vis tête fraisée de 6x40	AV8636400
55	1	Vis de loquet	AS800251B
56	1	Poignée de porte	AB610103A
57	1	Joint de taque Ø8 de 1.112 mètres	AI303008
58	5	Vis tête fraisée de 6x25	AV8636250

TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR POÊLES A BOIS » fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

CONSEILS D'UTILISATION

Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, 5 ans pour le Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décentrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaaleur Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

Première mise en service.

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

Allumage :

Placer sur la grille du papier froissé (ou 1 à 2 morceaux d'allume feu) et environs 3 kg de petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer la charge d'allumage, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque le bois est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil et commencer à réduire l'arrivée d'air en s'assurant :

- Que la réduction d'air n'éteigne pas les flammes. Si c'est le cas rouvrir en peu plus longtemps l'arrivée d'air.
- Que l'embrasement de la charge ne devienne pas trop intense (avec des flammes atteignant majoritairement le haut de la chambre de combustion). Si c'est le cas réduire l'arrivée d'air.

Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance.

Fonctionnement à « Puissance nominale » et « combustion prolongée » :

Le fonctionnement à « Puissance nominale » nécessite un rechargement toutes les 30 à 45 minutes avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement en « combustion prolongée » quand une puissance réduite et une autonomie importante sont recherchées.

▪ **Puissance nominale :**

Elle est obtenue :

- avec une charge de bois de 2 kg, sous forme de 2 demies bûches de bois dur (= une bûche fendue)
- avec un tirage de 12Pa
- charge renouvelée toutes les 30 à 45 minutes sur un lit de braises d'environ 3 cm
- en mettant le réglage d'allure en position « Puissance nominale ».

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution , **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer** , puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

▪ **Combustion prolongée**

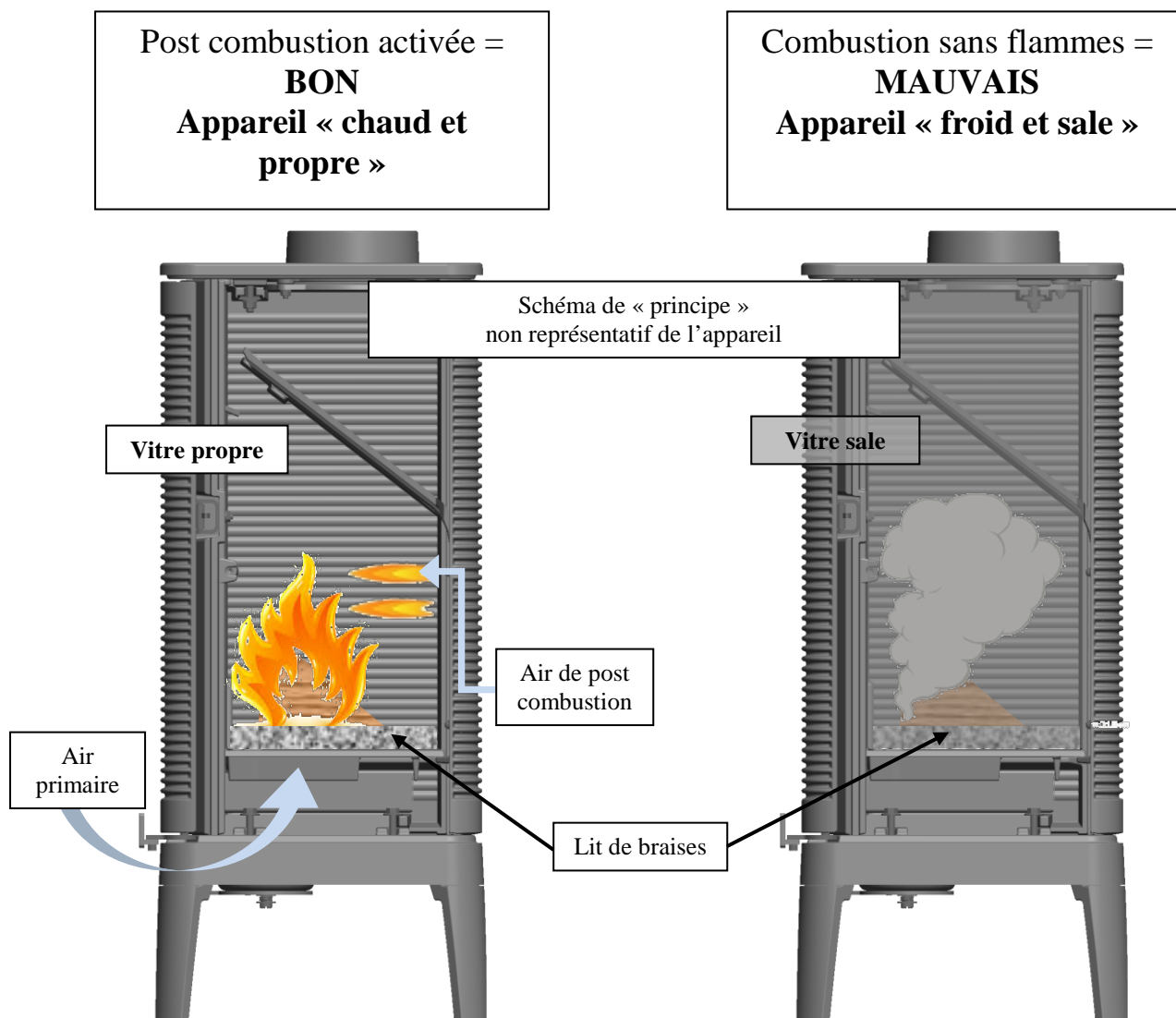
Elle est obtenue :

- En triplant la charge de bois à la Puissance nominale, constituée de 1 à 2 bûches de bois dur non fendue de grand diamètre.
- avec un tirage de 6 Pa.
- en mettant le « réglage d'allure » en position « Combustion prolongée », après avoir assuré et maintenu l'allumage de la charge.
- en laissant se poursuivre la combustion jusqu'à obtention d'un lit de braise réduit, destiné à assurer l'allumage d'une charge de reprise.

Ce mode de fonctionnement permet à la fois d'obtenir une puissance réduite et une autonomie de 8 heures sans rechargement.

Quel que soit le mode de fonctionnement désiré (Puissance nominale ou Combustion Prolongée), s'assurer que chaque charge de bois s'allume dès son introduction dans l'appareil et que l'inflammation se maintient. Dans le cas contraire, rouvrir quelques instants le « registre de réglage d'allure » en position « allumage » jusqu'à obtenir un embrasement satisfaisant du bois :

Dans la phase de combustion de la fraction volatile du bois, il faut absolument éviter le fonctionnement sans embrasement sous peine d'encrasser fortement l'appareil et le conduit de fumée et de larguer dans l'atmosphère des effluents nocifs pour l'environnement et la santé.



Organes de réglages :

Utiliser systématiquement le gant anti-chaleur fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « Puissance nominale » (registre entrouvert) et « Combustion prolongée » (registre fermé) :
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au-delà de la position « Puissance nominale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Registre d'air secondaire** : Ce registre doit rester ouvert à moitié pour obtenir un fonctionnement performant et une combustion propre. L'action de réglage de ce registre n'est justifiée que si les tirages sont plus ou moins élevés que ceux qui sont recommandés (voir ci avant). Dans ce cas, ce registre peut être réglé pour obtenir un fonctionnement satisfaisant. Une fois cette adaptation effectuée, ne plus agir sur ce registre d'air secondaire, et utiliser exclusivement le registre de réglage d'allure pour faire varier la puissance de l'appareil.

